

SOMMAIRE

Page 1... Editorial du Maire & Sommaire

Page 2-3... L'année 2018

Travaux de Voirie
Ordures ménagères
Aménagement aux abords du complexe
Restauration de la gariotte
Investissement informatique
Réfection de la terrasse du château

Pages 4-5... L'année 2019

Construction de logements locatifs
Recensement des habitants de la commune
Murets d'entrée du château
Ecole primaire : retour aux 4 jours par semaine
Seconde tranches de travaux au groupe scolaire
Economie d'énergie sur l'éclairage Public

Pages 6-8... Vie de la commune

Numérotation des habitations et nom des rues
Taxe d'habitation, mode d'emploi
Rappel sur législation d'urbanisme
Une nouvelle coiffeuse en centre bourg
Remise de médailles
Projet de structure intergénérationnelle
Calendrier des manifestations

Page 9... Numéros Utiles

Pages 10 & 11... Le Budget

Résultats comptables 2018
Budget 2019 (Fonctionnement/Investissement)

Page 12... Analyse financière de la commune

Tableau comparatif

Page 12... Intercommunalité du Grand Cahors

Ouverture du Refuge Canin
Mise en place du très haut débit

Pages 13 à 19... Vie associative

Air en Quercy
Association Culture et Patrimoine
Les Amis de la bibliothèque
Club de l'Amitié (des aînés)
Comité des fêtes de Salgues
Comité des fêtes de Labastide-Marnhac
Comité des fêtes du Cluzel
Gymnastique volontaire
Association des parents d'élèves
Cyclo-Marnhac
Société canine du Lot
Folk Club de Cahors
Festival de Saint-Céré
ARGBB (Association des recherches du Grand gibier Blessé)

Page 20... Etat Civil

ÉDITO

**Chères Concitoyennes,
chers concitoyens,**

Ce nouveau magazine a pour vocation de vous informer des principaux sujets qui vous concernent au quotidien. Chaque chapitre, chaque article traduit et démontre notre volonté de vous servir au mieux et de contribuer à ce que notre territoire soit et demeure un lieu où il fait bon vivre. Cette année encore, grâce à une bonne maîtrise de nos charges de fonctionnement et à l'arrêt des baisses de dotations de l'Etat, aucune augmentation de fiscalité communale ne sera appliquée sur Labastide-Marnhac pour 2019. Il en sera de même pour le Grand Cahors, dont la fiscalité intercommunale reste inchangée depuis 12 ans.

Début 2019, nous avons procédé à un recensement national. Pour la première fois le questionnaire affaissant pouvait être rempli via Internet et 70 % des habitants ont répondu par ce biais.

Notre commune compte désormais 1270 habitants. Le grand chantier de la rénovation énergétique du groupe scolaire est clôturé depuis la fin des vacances de Pâques, ce qui devrait induire à l'avenir des économies d'énergie non négligeables.

Notre groupe scolaire va revenir à la semaine de quatre jours. Malgré quelques retards, le déploiement de la fibre optique suit son cours sur le territoire du Grand Cahors...

Enfin un dernier mot sur nos associations. Elles réalisent un très bon travail d'animation du territoire et je salue comme il se doit tous les bénévoles pour leurs initiatives associées à leur implication sans faille.

Votre conseil municipal et moi-même vous adressons le témoignage de notre amitié.



Votre Maire, Daniel Jarry

ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUE

De nouveaux investissements



Un effort important d'environ **25 000 €** a été réalisé pour moderniser nos équipements informatiques. Au sein du groupe scolaire, deux nouveaux tableaux blancs interactifs et des ordinateurs portables ont été installés dans le courant de l'année dernière. La réalisation d'une armoire de brassage et diverses acquisitions ont complété cet investissement. Pour les besoins du service administratif de la mairie, nous avons fait l'acquisition d'un logiciel de gestion des cimetières et procédé au remplacement des outils servant notamment à la gestion de l'Etat Civil.

CONTAINERS

Aménagements des emplacements

En coordination avec les services de la Communauté en charge des ordures ménagères, les deux emplacements des containers du Pech de Capy et du chemin de la Fontaine ont été aménagés avec un cerclage en bois.

En 2019, les containers du hameau de Cailles seront regroupés en un seul lieu de collecte et seront également entourés d'un cerclage bois.



Un agrandissement de la plate-forme de réception des containers du hameau du Cluzel est également prévu.

Pour rappel, seuls les containers situés sur le domaine communal peuvent bénéficier de ces prestations.



Ces derniers mois, plusieurs incivilités ont été constatées, notamment des dépôts d'encombrants au pied des containers. La réglementation prévoit que les encombrants doivent être déposés en déchetterie.

CHÂTEAU

Réfection de la terrasse

Suite au constat que des infiltrations d'eau avaient endommagé partiellement les murs et le



plafond des toilettes à l'entrée du bâtiment du Bas Quercy du château de notre commune, des travaux ont été mis en œuvre pour y remédier. Ces derniers ont consisté à étanchéifier toute la surface de la terrasse et à la recouvrir de dalles de travertin. Ce chantier a été réalisé dans les règles de l'art par l'entreprise de Philippe Pelrat.

COMPLEXE SPORTIF

Le grand terrain attenant au complexe des sports et de loisir a fait l'objet au premier trimestre 2019 d'un aménagement d'envergure. Cet espace extérieur permet d'avoir une vue dégagée lors des nombreuses fêtes (mariage, anniversaires...) organisées tout au long de l'année, il sert également de terrain de jeux aux enfants de la commune et à bon nombre de manifestations (notamment comme terrain de décollage aux Montgolfiades). Pour des raisons liées à la sécurisation de ce site, la municipalité a décidé de restreindre son accessibilité par le creusement d'un fossé le long de la déviation et par la construction d'un



muret en béton de 195 mètres linéaires. Un volet "espace vert" a également été réalisé avec la plantation par la société Divona Paysages d'une haie constituée de plantes et d'arbustes le long de la départementale 67. Au total, le coût de ces travaux s'élève à **32 815 €**.

RESTAURATION DE LA GARIOTTE

Il est impossible de parler du Lot sans évoquer ses gariottes et ses cazelles qui parsèment son territoire. Constituées de



pierres sèches, elles servaient notamment autrefois d'abris aux bergers et autres marcheurs de passage. Ces édifices parfois très anciens, font aujourd'hui partie intégrante de l'identité patrimoniale de nos campagnes. Consciente de cette richesse, la Municipalité a décidé de restaurer la gariotte qui se situe sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle à la sortie du village, aux abords de la départementale et du Lotissement du Roy. Réalisés par l'entreprise Mourges de Trespoux, les travaux ont consisté à la réfection de la toiture en lauzes et à la reprise des murets, pour un montant total de 9993 euros HT, subventionnés pour moitié par le Conseil départemental du Lot.

VOIRIE

Le point sur les travaux

En 2018 la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors, en charge des routes goudronnées de notre commune, a procédé à la réfection de la voirie du quartier de La Fontaine de la D7 à D67. Pour assurer l'évacuation des eaux, une purge a été réalisée. Le coût des travaux s'élève à **39 540 euros**.



“Chemin des Usclades” et du contournement de l'école pour un coût prévisionnel de **3660 euros**.

ÉCOLE PRIMAIRE

Retour aux 4 jours/semaine

En 2013 la Loi Peillon imposait aux écoles primaires un nouveau rythme scolaire de 4 jours et demi ouvrés. En pratique, ces nouveaux rythmes devaient permettre d'alléger le temps de classe de 45 minutes par jour, qui devenaient le temps périscolaire. Cette réforme a été diversement accueillie par les enseignants et les parents d'élèves. En 2017, la possibilité a été donnée aux municipalités d'obtenir une dérogation pour revenir à la semaine de 4 jours. La Municipalité, par souci de cohérence territoriale, avait fait le choix de maintenir la semaine de 4 jour et demi.

Désormais, chaque municipalité a le choix du rythme. Un sondage auprès des parents d'élèves (réalisé à l'initiative des représentants d'élèves au Conseil de classe) a fait apparaître qu'une majorité était favorable au retour de la semaine des 4 jours. Le corps enseignant a souligné de son côté la fatigue engendrée par l'absence de la coupure du mercredi. Dans ce

contexte, le Conseil municipal a opté pour le retour de la semaine des 4 jours à la rentrée 2019/2020. Pour information : le Centre de Loisirs du Grand Cahors accueille les enfants dans les locaux de l'école les mercredis et durant les vacances scolaires (20 places sont disponibles).



POPULATION

Recensement

L'INSEE nous impose à périodicité fixe un recensement complet de la population Française. Pour notre commune ce recensement a été réalisé par deux agents recenseurs (Gilles et Sylvie), de mi-janvier à mi-février 2019. Par ailleurs, la préparation et le suivi de ce recensement a été assuré par le secrétariat de la Mairie,

qui s'est appuyé sur la récente numérotation des habitations. Nous remercions les habitant(e)s de Labastide-Marnhac pour leur esprit civique. Près de 70% d'entre vous ont répondu au questionnaire via Internet. AU final, notre commune compte 1244 personnes physiques à l'année et 25 résidents secondaires.



LUMIÈRE !

Rénovation de l'éclairage public

Le parc de l'éclairage vieillit et induit chaque année de 30 à 40% de pertes d'énergie. Les LED, aujourd'hui prioritairement utilisées pour l'éclairage public, sont aussi d'un coût moins élevé. Sous certaines conditions, elles permettent



non seulement de réduire la consommation électrique (de 1,5 à 5 fois moins), mais aussi d'optimiser les coûts d'exploitation. La Commune a délégué à l'entité "Territoire d'Énergie Lot"

sa compétence à l'éclairage public. L'entreprise E.P.E.G installé à Montgesty a été désignée comme attributaire du marché. Les travaux vont consister à mettre en place des LED sur tous les candélabres de la Commune.

HABITAT

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS

Le projet de construction de 5 maisons individuelles (logements sociaux) avance à grands pas. Le permis de construire a d'ores et déjà été accordé. Le marché public a été lancé et la Société Polygone, porteuse du projet, est en cours de négociation avec les entreprises. Les travaux devraient démarrer dans le courant du second semestre 2019. Ces logements permettront d'accueillir entre autres des jeunes ménages. Leurs enfants viendront renforcer à terme les effectifs de notre école. La commune conservera un droit de regard sur les attributions de ces logements.



CHÂTEAU

Révision des allées

La commune de Labastide-Marnhac est en charge des espaces publics jouxtant les bâtiments et autres ensembles patrimoniaux notamment en cœur de village. Il s'avère que la récente invasion de la pyrale du buis



a considérablement impacté la végétation de l'allée principale menant au château. Il était dès lors devenu urgent de repenser la séquence d'entrée vers ce bâtiment emblématique de l'histoire de notre commune. Pour ce faire, la municipalité a fait appel au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Lot) pour réaliser une étude qui envisage un cadre végétal plus prononcé, avec un alignement d'arbres de haute tige (du type tilleul ou platane), permettant d'affiner la silhouette du château. Parallèlement, cette étude envisage un montage "paysan" de murets bâtis à partir de blocs calcaires, complétés d'un couronnement plat. Les travaux devraient débuter dès la fin de l'année 2019.

GROUPE SCOLAIRE

2^e tranche de travaux

En 2018, nous avons remplacé toutes les menuiseries en bois du groupe scolaire pour les substituer par des menuiseries aluminium dotées de double vitrage performant. L'optimisation de l'isolation a contribué à diminuer la facture énergétique du bâtiment. Cette année, nous avons lancé la seconde tranche des travaux durant les vacances de Février et de Pâques. Elle portait d'une part sur l'isolation des plafonds des classes, du hall d'entrée, de la cuisine, de la salle de restauration, des sanitaires (...), avec à la clé une réduction sensible de la déperdition thermique associée à une réduction acoustique non négligeable. D'autre part sur la mise en place d'une VMC assurant la ventilation du groupe scolaire et le remplacement des éclairages par des LED. Durant les prochaines vacances d'été, les travaux de peinture clôtureront ce chantier.



CRÉATION

Une structure intergénérationnelle va prendre place en cœur de bourg



Le projet d'une structure intergénérationnelle est à l'étude depuis plusieurs années par votre municipalité. L'objet d'un telle structure consiste à proposer à nos personnes âgées, un ensemble d'habitations individuelles adaptées, situées en cœur de village, à proximité immédiate de

toutes les commodités de la vie courante : commerces, cabinet médical et à terme, portage de repas. Cette structure intergénérationnelle prendra place près de la Mairie et du restaurant Multiservices. Sa conception, un ensemble de sept maisons individuelles et deux maisons pour des fa-

milles avec enfants, a été confiée au cabinet d'architecture Lotois Jean-Michel Jarrige. Son urbanisation s'inscrit dans la continuité architecturale de notre village. L'aménagement général prévoit un espace de vie commun, complété de plusieurs locaux commerciaux. Le groupe Polygone portera financièrement la construction des neuf habitations. Les aménagements annexes (espaces publics...) le seront par la commune, aidés par des subventions conséquentes. 2019 verra le montage financier de ces différents dossiers, pour une mise en service prévue à l'horizon de la fin 2021.

CLÔTURES

Rappel sur la réglementation

Pour chaque habitation les clôtures doivent être implantées à l'alignement ou le long de la limite de recul imposée et le long des limites sépa-

ratives au-delà de la marge de recul éventuelle. Elles peuvent être constituées de haies vives, doublées ou non de grillage, avec ou sans mur bahut. La hauteur maximale d'une clôture ne doit pas excéder 2 mètres ; celle des murs bahuts ne peut excéder 50 centimètres, sauf dans le

cas de voisinage de clôtures existantes justifiants des dispositions différentes.

Plus de renseignement auprès de votre mairie au 05 65 21 02 29.



CÉRÉMONIE

Remise de médailles

Le 15 juin 2018 en début de soirée, les membres du Conseil municipal et les agents municipaux de la Mairie et de l'école de la commune étaient réunis au sein de la salle des gardes du château de Labastide-Marnhac pour une cérémonie de remise de médailles d'honneur régionale départementale et communale



à 4 membres de la collectivité. Simon Delhes a ainsi reçu la médaille d'argent pour ses 36 ans de bons et loyaux services en tant que conseiller municipal de la commune ; une médaille d'argent pour Marie Calmon-Lagarigue, conseillère municipale depuis 20 ans ; une médaille

d'argent à Isabelle Arduin pour ses 25 ans de services en tant qu'agent municipal et enfin une médaille d'argent à Daniel Jarry, Maire depuis 20 ans de la commune. La cérémonie s'est déroulée en présence de Jean-Marc Vayssouze-Faure Maire et président de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors et de son adjoint Michèle Simon, qui ont tour à tour fait l'éloge des personnes récompensées pour leur dévouement, leur engagement et leurs qualités humaines au service de la collectivité.

NUMÉROTATION

C'est terminé !

La nouvelle numérotation et l'appellation des rues a été finalisée à la mi 2018. Ce travail de longue haleine a été réalisé par Daniel Jarry, Christian Bedrines, Josie



Mio-Bertolo et Yves Conquet, de concert avec la Poste. Cette dernière avait notamment pour mission de transmettre la liste des numérotations à un fichier central National utilisé en particulier pour les secours. Cette action a pris du retard et devrait être réglée dans les plus brefs délais. Le fichier des numérotations a également été transmis par la commune à la Préfecture, à la Communauté d'Agglo du Grand Cahors et au Département. Précision utile concernant votre

adresse : en plus de votre nom, du Numéro de votre rue + 46090 Labastide-Marnhac, il est parfois utile de préciser après votre nom de rue le nom du lieu-dit (ex : Cailles) ou du hameau (ex : Salgues).

LE POINT SUR...

La taxe d'habitation

A l'origine, la suppression de la Taxe d'Habitation était sélective : en fonction du revenu 80% des contribuables était exonéré et 20 % d'entre eux continuaient à la payer. Le sujet a été porté devant le Conseil Constitutionnel qui l'a retoqué, considérant qu'il n'y avait pas équité pour tous les contribuables devant



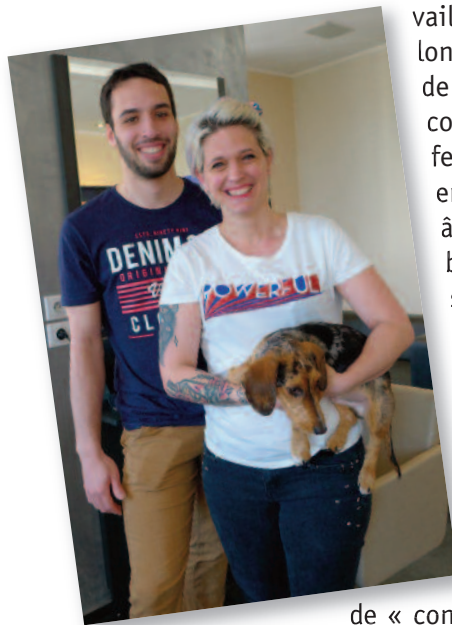
l'impôt. L'Etat a depuis revu sa copie et la Taxe d'Habitation sera exonérée dans un proche avenir comme suit : pour 80% des contribuables, - 30% en 2018 ; - 30 %

en 2019 ; exonéré en totalité en 2020. Pour les 20% des contribuables, l'exonération sera totale en 2022.

COMMERCE

Nouvelle coiffeuse au centre bourg

Depuis le 12 Décembre dernier, la commune de Labastide-Marnhac bénéficie du savoir-faire d'une nouvelle coiffeuse en la personne de Fabienne BOYER. Associée à son compagnon Tom JOSEPH (en charge de la gestion administrative), l'artisan a repris le salon de coiffure de Justine CARDON. « Nous avons été séduits par la situation géographique ainsi que par l'agencement spacieux et lumineux des locaux. La proximité avec le restaurant multi-services en plein cœur du village apporte un réel plus et une attractivité essentielle ». Détentrice d'un CAP et d'un BP de Coiffure, Fabienne a précédemment travaillé



dans deux salons cadurciens avant de s'installer à son compte. Elle coiffe, femmes, hommes et enfants de tous âges ainsi que les barbes de ces messieurs. « Nos tarifs ont été étudiés pour toucher au plus juste les clients, en parfaite adéquation avec le service rendu ». Dans une démarche

de « consommer local » le salon utilise principalement les produits des Laboratoires lotois Ducastel. Dès la rentrée prochaine, l'équipe se verra renforcée par l'arrivée d'une apprentie en BP. Le Salon de Caract'Hair est ouvert du Lundi après-midi au Samedi 14h en journée continue. La prise de rendez-vous est pour le moment vivement souhaitée.

Votre Salon de Caract'Hair, au centre de Labastide-Marnhac, 05 65 21 89 26.

Prochaines manifestations

DATE	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	LIEU
JUIN			
21,22,23 juin	Montgolfières	Air en Quercy	Complexe sportif
28 juin	Concert	Folk Club de Cahors	Château
28,29,30 juin	Fête du Cluzel	Comité des Fêtes du Cluzel	Place du Cluzel
JUILLET			
26 juillet	Concert	Folk Club de Cahors	Château
26,27,28 juillet	Fête de Salgues	Comité des Fêtes de Salgues	Place de Salgues
AOÛT			
06 août	Concert	Festival de Saint-Céré	Château
10,11 août	Fête de Labastide	Festiv'Marnhac	Place de la Mairie
30 août	Concert	Folk Club de Cahors	Château
SEPTEMBRE			
13 septembre	Concours de Belote	Club de l'amitié	Château
27 septembre	Concert	Folk Club de Cahors	Château
OCTOBRE			
25 octobre	Concours de Belote	Club de l'amitié	Château
25 octobre	Concert	Folk Club de Cahors	Château
NOVEMBRE			
22 novembre	Concours de Belote	Club de l'amitié	Château
29 novembre	Concert	Folk Club de Cahors	Château
DECEMBRE			
31 décembre	Réveillon	Festiv'Marnhac	Complexe Sportif



Numéros utiles



Mairie de Labastide-Marnhac

Téléphone : 05 65 21 02 29

Fax : 05 65 21 79 09

Email : mairie.labastidemarnhac@wanadoo.fr

Site Internet : www.labastidemarnhac.free.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du Lundi au Jeudi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h30.

Le Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

École de Labastide-Marnhac :

05 65 21 04 33

Préfecture du Lot :

05 65 23 10 00

Communauté de communes du Pays de Cahors :

05 65 20 89 00

Médiathèque de Cahors :

05 65 20 38 50

Divonéo, espace aqualudique du grand Cahors :

05 65 20 82 40

Coordination : FC Com - 06 82 14 68 23

Création graphique et impression : Duo Graphic - 05 65 31 86 99

Photo de couverture : La gariotte récemment restaurée près du lotissement du Roy ©Fabrice Clary

Directeur de la publication : Daniel Jarry

SAMU : 15

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 05 65 35 17 17

Sans abri : 115

Enfance maltraitée : 119

Centre anti-poison : 05 61 77 74 47

Cabinet d'infirmiers : 05 65 21 08 02

Nouvelle Déchetterie des Faxilières

(Cahors Sud)

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 8h à 12h et de 13 h30 à 18h30

Le Mardi : de 13 h30 à 18h30

Du mercredi au vendredi :

de 9h à 12h et de 13 h30 à 18h30

Le samedi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Fermeture le dimanche et les jours fériés.

Renseignements : Syded du Lot

05 65 21 54 30



Le budget communal

Le budget communal se divise en 3 budgets distincts :
Un budget commune, un budget annexe lotissement, un budget annexe commerces.

BUDGET COMMUNAL

Clôture de l'exercice 2018 (compte administratif)

Le résultat de la clôture de l'exercice 2018 se traduit de la façon suivante :

Excédent du budget de fonctionnement 2018	82 377,64 €
Report de l'excédent antérieur 2016	119 837,52 €
TOTAL EXCEDENT FONCTIONNEMENT	202 215,16 €
Excédent du budget brut d'investissement 2018	6 276,17 €
Report Déficit d'investissement	- 74 956,66 €
Report des dépenses 2018 sur 2019	- 10 000,00 €
Report des recettes 2018 sur 2019	10 000,00 €
TOTAL du besoin de la section d'investissement	- 68 680,49 €



L'affectation du résultat de fonctionnement 2018 sur l'exercice 2019 sera le suivant :
68 680,49 € pour combler le déficit d'investissement 2018 et 133 534,67 € à reporter sur le fonctionnement 2019

Le Budget 2019

Le budget comptable général de la commune 2019 de Labastide-Marnhac s'élève à **1 345 151,51 €**, soit :
867 328,67 € en fonctionnement et 477 822,84 € en investissement.

BUDGET PREVISIONNEL 2019 DE FONCTIONNEMENT

COMPTE DE DÉPENSES	DÉBIT	COMPTE DE RECETTES	CRÉDIT
		043 Transfert entre section	5 000.00
011 Charges à caractère général (eau, EDF, carburants, maintenance, entretien bâtiments, documentation, téléphone, ordures ménagères, etc...)	219 500.00	002 Excédents reportés	133 534.67
012 Frais de personnel (salaires et charges de 8 personnes)	278 900.00	013 atténuations de charges (CNASEA, CEJ)	5 000.00
022 Dépenses imprévues (réserve pour imprévu)	15 000.00	070 Produits des services	62 000.00
023 Virement section investissement (l'excédent prévisionnel de fonctionnement sert à alimenter l'investissement)	155 641.67	073 Impôts et taxes	429 500.00
065 Autres charges (participation financière à l'aide sociale, pompiers, SIVOM, collègues, subventions associations, indemnités...)	50 000.00	074 Dotations diverses de l'état (fond de péréquation, DSR,...)	197 500.00
066 charges financières (intérêts des emprunts)	18 500.00	075 Produits divers (loyers + location SDF)	33 793.00
067 charges exceptionnelles	2 000.00		
014 Atténuation de produit	96 350.00	076 Produits financiers	1.00
68 Amortissement	21 437.00	077 Recettes exceptionnelles (vente de terrains)	1 000.00
Total fonctionnement dépenses	867 328.67 €	Total fonctionnement recette	867 328.67 €

BUDGET PREVISIONNEL 2019 D'INVESTISSEMENT

Compte de dépenses	Débit	Compte de recettes	Crédit
OPERATIONS RÉELLES			
39 Bâtiments communaux travaux divers...	15 000 €	Subventions	3 300 €
43 Informatique	10 000 €		
79 Logements locatifs	10 000 €		
88 Restauration 2 ^e tranche château	80 000 €	Subventions	25 000 €
89 Aménagement Bourg	15 000 €		
90 Economie d'énergie	100 000 €	Subventions	76 000 €
92 Enfouissement réseaux	10 000 €		
94 Structure Intergénérationnelle	5 000 €		
95 Rénovation éclairage public	15 000 €		
Aménagement de terrain	15 000 €		
Réseaux de voirie	15 000 €		
Acquisition matériel	15 000 €		
Mobilier	10 000 €		
OPERATIONS FINANCIERES			
		Virement section fonctionnement 2019	155 641,67 €
Remboursement emprunts	36 000 €	Remboursement TVA	22 000 €
Dépenses imprévues	20 000 €	Taxe d'aménagement	22 000 €
Report déficit d'investissement 2018	68 680,49 €	Affectation excédent fonctionnement 2018	68 680,49 €
Caution	1000,00 €	Cautionnement	1 500 €
		Amortissement	21 347 €
OPERATION D'ORDRE			
040 Opération d'ordre transfert entre sections	5 000 €	Emprunt	40 121,33 €
041 Opération d'ordre	42 142,35 €		42 142,35 €
Total investissements dépenses	477 877,84 €	Total investissements recettes	477 822,84 €

Budget lotissement 2019

Un terrain a été vendu en 2018. Résultat de l'année 2017 : 19 166,67 €. Pour 2019, nous prévoyons des ventes à hauteur de 60 000 €.

Budget commerce 2019

(cabinet médical + multiple rural + salon de coiffure)

BUDGET FONCTIONNEMENT DEPENSES

Charges à caractère général	7 500,00 €
Remboursement intérêts emprunt	1 800,00 €
Virement à la section investissement	13 300,00 €
TOTAL	22 600,00 €

BUDGET FONCTIONNEMENT RECETTES

Loyers	20 600,00 €
Remboursement de charges	2 000,00 €
TOTAL	22 600,00 €

BUDGET INVESTISSEMENT DEPENSES

Remboursement emprunt	17 800,00 €
Report déficit 2018	67 326,37 €
TOTAL	85 126,37 €

BUDGET INVESTISSEMENT RECETTES

Virement de la section de fonctionnement	13 300,00 €
Affectation du résultat 2018	19 675,62 €
Emprunt	52 150,75 €
TOTAL	85 126,37 €

Analyse financière

La gestion financière de la taille de notre commune est un exercice qui nécessite de la rigueur et une capacité d'anticipation. La particularité de nos collectivités, c'est le contrôle permanent des services de la Trésorerie Principale.

Une commune ne possède ni comptes bancaires, ni caisses (elle peut avoir dans certain cas une caisse spécifique appelée Régie, afin de gérer un service payant, par exemple la cantine scolaire), c'est la

grande règle de la séparation des pouvoirs :

La commune ordonne une dépense ou une recette et la trésorerie réalise l'opération de banque.

Les services de l'Etat ont tous les éléments comptables permettant l'analyse des situations budgétaires des communes et les comparent à la moyenne du département, de la région et du national. Cette année nous avons eu un rapport d'audit de la commune. L'unité de comparaison est le coût par habitant.

Voici 2 exemples

	Commune	Département	Région	National
La fiscalité	262 €/hab	381 €/hab	462 €/hab	434 €/hab
Les dépenses	424 €/hab	619 €/hab	680 €/hab	606 €/hab

Globalement nous avons de bons indicateurs, peu de fiscalité et une maîtrise avérée des charges.

Intercommunalité

ANIMAUX

Nouveau refuge canin au montat

Mi-novembre dernier, le refuge canin (qui s'occupe des adoptions) et la fourrière pour les animaux errants ont ouvert leurs portes. Construit par le Grand Cahors, le bâtiment de 450 m² apporte un nouveau confort aux salariés (soigneur animalier, agents d'entretien, éducatrice canine) et aux 15 bénévoles actifs. La fourrière abrite 20 box dont 2 réservés à la Police Nationale et une chatterie. Le refuge canin compte quant à lui 21 box (33 chiens), une zone pour les chiots et 4 zones de détente. L'année 2018 a enregistré 115 adoptions.

Refuge canin lotois, Combe des Faxilières - Le Montat
05 65 22 66 32 - www.lerefugecaninlotois.wordpress.com



© Pierre Lasvenes

CONNECTÉ ?

Mise en place du très Haut Débit

Le déploiement de la fibre optique sur le territoire Cadurcien est en cours. En retard sur le planning initial, sa mise en œuvre a été confiée par le maître d'ouvrage, l'opérateur Orange, à un nouveau sous-traitant. Positionnée dans le Lot 3 du déploiement, notre commune verra le raccordement des hameaux d'Outre Besieres et des Mathieux dès le second semestre 2019. Le reste de la commune

devrait voir sa couverture réalisée à l'horizon 2020. Il vous est possible de suivre le déploiement de la fibre sur le site :

reseaux.orange.fr/couverture-fibre



A.R.G.G.B 46

L'Association de Recherche du Grand Gibier Blessé 46 est vouée à retrouver les animaux accidentés afin d'abrèger leurs souffrances, éviter des accidents et aider à l'état sanitaire du territoire. Notre association agit bénévolement à la demande de tous publics y compris les privés. Ses autres actions consistent à contribuer au développement de ses membres dans le

but d'améliorer et de multiplier ses interventions de recherche sur tout le territoire National.

Renseignement auprès d'Alain Vigouroux
au 05 65 21 01 69 ou au 07 82 99 81 59
Mail : joni.vigouroux@gmail.com



Prochains rendez-vous 2019 :

1^{er} mai : formation de conducteurs de chiens de sang (au château)

1^{er} et 2 juin : épreuve de recherche au sang (sur la commune)

AIR EN QUERCY

14^e Montgolfiades

La 14^e édition des "Montgolfiades de Labastide-Marnhac" aura lieu les 28, 29 et 30 juin prochains aux abords du complexe des sports et de loisirs de la commune. La plupart des animations sont reconduites : envols (vendredi soir, samedi matin, samedi soir, dimanche matin, dimanche soir), marché gourmand et repas champêtre le samedi soir, vide-grenier (de 8h à 19h), déjeuner champêtre, animation musicale de l'orchestre Angel Group et exposition de vieilles mécaniques et exposition de peintures le dimanche, sans oublier les traditionnels jeux gonflables à destination des enfants.

Renseignements au 05 65 21 02 29



Venez nombreux...

CULTURE ET PATRIMOINE



Après plusieurs années d'essoufflement, l'association trouve un nouveau dynamisme et vous propose au programme 2019 : du spectacle avec le **spectacle d'Olivier Villa donné le 31 mars au complexe sportif** ; de la musique avec les élèves de Madame Collet et la Philharmonie de Cahors, deux animations prévues fin mai, début juin et dont les dates restent à arrêter ; de la danse folklorique avec le groupe Les Botarels, **animation gratuite le 15 septembre au château** : une rando-jeu à la découverte d'une partie du petit patrimoine de Labastide-Marnhac le 13 octobre. En fonction de la réussite de cette journée, la découverte du reste de notre petit patrimoine aura lieu les années suivantes...

Encouragez nos actions et n'hésitez pas à nous rejoindre pour nous aider ou nous donner vos idées.

Cotisation annuelle : 10 euros.

**Contact : Evelyne Crabol, présidente :
06 09 36 07 54**

**Attention,
suite à l'indisponibilité
des lieux,
l'association ne participera
pas cette année
aux journées du patrimoine.
La journée Porte ouverte
du château aura lieu
le 15 septembre 2019.**

CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié de Labastide-Marnhac s'est réuni le 12 janvier dernier pour son Assemblée Générale. En 2018, le club comptait 88 adhérents. Les différentes activités ont reçu une bonne participation des adhé-

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

28 avril : Loto du Club de l'Amitié au Complexe.

30 avril au 7 mai : voyage inter clubs en Bulgarie (5 participants).

20 juin : voyage d'une journée "entre Terre et Mer" : visite de Terra Vinéa à travers la garrigue Languedocienne et visite des Salines de la Palme.

Juillet : repas estival (grillades) au château.

13 septembre, 25 octobre et 22 novembre : concours de belote à 20h30 au château.

Décembre : repas de Noël au château.



rents. Le prix de la cotisation reste inchangé à 16 euros pour l'année. Tout au long de l'année, (sauf au mois d'août), les adhérents du club de l'Amitié se réunissent tous les jeudis après-midi, après le 1er et le 15 de chaque mois.

**Contact, Sylvain Sculfort, Président : 05 65 21 01 59
ou 06 47 97 49 29.**

COMITÉ DES FÊTES DE SALGUES

Cette année encore, le comité des fêtes de Salgues vous propose un week-end festif les **27 et 28 juillet** !

Une soirée concert est prévue le samedi ainsi qu'un DJ qui vous fera danser jusqu'au bout de la nuit. Le snack et la buvette seront de la partie. Le dimanche, la messe sera suivie d'un apéritif offert sur la place à midi. L'après-midi, les membres du comité frapperont à vos portes pour les "aubades" : de la musique, des chansons et un moment convivial chez l'habitant !

Pour finir, aura lieu le traditionnel repas champêtre du dimanche animé par l'orchestre David Arnaud, les gril-lades et de la bonne humeur !

Réservations au 06 88 34 63 60



Le Comité des fêtes de Salgues remercie la commune, les habitants et tous ceux qui les ont soutenus face aux difficultés rencontrées dernièrement.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les cours de gymnastique pour adultes ont lieu tous les mercredis de 18h30 à 19h30, au complexe de loisirs et des sports de la commune.



Au programme : fitness, stretching, renforcement musculaire, musculation, le tout animé par Patricia Rozières.

Les cours se déroulent en musique dans un esprit de convivialité. Si vous souhaitez découvrir cette activité, n'hésitez pas à venir assister à une séance et à participer.

Le bureau :

Présidente : Rose Raffy ;
secrétaire : Nicole Limouni ;
trésorière : Corinne Ilbert

**Renseignements
05 65 21 05 93**

FESTIV'MARNHAC

Comité des fêtes de Labastide-Marnhac

L'équipe du nouveau comité des fêtes est en route et vous propose tout au long de l'année diverses soirées, pour le plaisir de passer un agréable moment dans la joie et la bonne humeur. Grâce à une équipe de bénévoles investis, nous souhaitons redynamiser la vie festive de notre village.

Festiv'Marnhac remercie par avance tous les habitants de Labastide-Marnhac qui participeront à nos événements !

Plus d'informations sur www.festivmarnhac.com, Facebook et Instagram.

Festivement vôtre, Stéphane Kiefer,
président de Festiv'Marnhac



PROCHAINS ÉVÉNEMENTS :

- Soirée hodega le samedi 25 mai
- Fête du village samedi 10 et dimanche 11 août

APE - LES ALISIERS

L'association des parents d'élèves (APE) est composée de parents bénévoles qui animent la vie associative de notre école de Labastide-Marnhac. L'APE organise diverses manifestations tout au long de l'année afin de récolter des fonds (environ 2500€ par an). L'intégralité

des bénéfices de ces actions contribue à financer les sorties pédagogiques pour nos enfants : trajets en bus, entrées cinéma, théâtre, activités liées aux Jeunesses Musicales de France, sortie de fin d'année... Pour l'année 2018/2019, un Loto ainsi qu'un vide-grenier ont déjà eu

lieu. Bien évidemment, ces manifestations sont ouvertes à tous et vous êtes les bienvenus. Tous les parents peuvent nous rejoindre, il n'y a pas d'adhésion pour être membre de l'APE.

Renseignements au
05 65 21 02 29



CYCLO-MARNHAC

Notre Assemblée Générale s'est tenue dimanche 27 janvier dernier, suivie d'un repas au restaurant des "Halles de Labastide".

Les effectifs du club restent stables avec une trentaine de licenciés dont 3 féminines.

Les trois sorties hebdomadaires des dimanche, mercredi et vendredi ont toujours du succès surtout avec les beaux jours. Certains adhérents participent également aux sorties organisées par les autres clubs du département.

Le dimanche 19 mai 2019, le club organise sa Boucle Marnhacoise (ouverte à tous, licenciés et

COMPOSITION DU BUREAU

Présidents d'honneur :

Daniel Jarry et José Munoz

Président : Blaise Bergesio

Trésorier : Pierre Barrières

Secrétaire : Claude Bru

Secrétaire-adjoint : Jean-Louis Costes

Membre : Francis Laur



non licenciés), ainsi qu'une marche.

Une journée en Dordogne est prévue au cours de l'été, avec vélo le matin et initiation au golf de Lolivarie l'après-midi. Fin septembre, sortie sur 4 ou 5 jours à Castelnau de Magnoac.

Cyclo-Marnhac remercie tous ses adhérents et également la Municipalité pour son aide financière et matérielle (mise à disposition du complexe sportif).

Renseignements
05 65 21 05 72

LA CANINE DU LOT

Notre association a été créée le 23 juillet 1990. Son but est de participer à l'amélioration des races de chiens en France, les faire connaître à l'occasion des expositions et de divers concours de travail : Field trial (concours de chiens d'arrêt), brevets de chiens courant, concours de cavage, concours de chiens sur moutons, etc. Les sujets sont alors examinés par des juges de la Société Centrale Canine. Notre association Loi 1901 est placée sous tutelle de la Société Centrale Canine, elle-même placée sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et sont toutes deux reconnues d'utilité publique.

MANIFESTATIONS :

9 et 10 mars : brevet de chasse sur sanglier (Flaujac-Poujols)

13 et 14 avril : concours sur moutons

4 août : exposition nationale toutes races (Cahors)

Octobre : Fiel Trial (chiens d'arrêt sur faisans) (Villesèque)

17 novembre : concours chiens truffiers (Labastide-Marnhac)



Pour contacter la Canine du Lot :
05 65 53 02 77 ou 05 65 35 12 00

Mail : scot46@orange.fr

Site Internet :

<http://societe-canine-du-lot.e-monsite.com/>

Pour contacter la Société Centrale Canine : 01 49 37 54 01.

Si vous avez perdu ou trouvé un chien ou si on vous a volé un chien, appel URGENT à Ste I-CAD au 0810 778 779.

42^e FÊTE DU CLUZEL

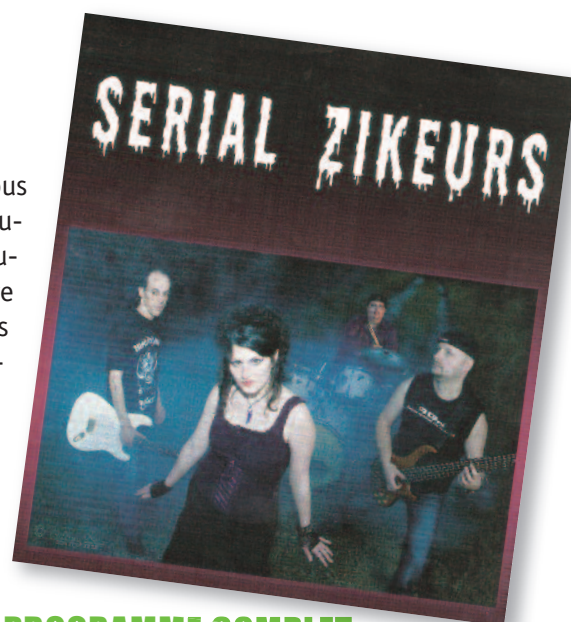
Depuis 42 ans, des bénévoles se mobilisent au Cluzel afin de vous proposer un moment de rencontre, de convivialité et de retrouvailles. La commune de Labastide-Marnhac, ce n'est pas si courant, est riche de trois fêtes locales. C'est une formidable preuve de son dynamisme associatif. Les recettes générées par les jours de fête, l'accompagnement logistique et financier de la commune et votre générosité à l'occasion des aubades permettent de faire perdurer ces traditions festives.

Merci donc d'avance pour l'accueil que vous nous réserverez lors des tournées d'aubades 2019 et pour votre présence sur la place ombragée du Cluzel du 28 juin au 30 juin prochain.

Le comité des Fêtes du Cluzel



Suivez l'actu du comité sur sa page Facebook :
<https://www.facebook.com/groups/feteducluzel/>



PROGRAMME COMPLET

VENDREDI 28 JUIN

**22h30 : Soirée Discomobile avec
Boulevard des Années 80**

SAMEDI 29 JUIN

**14h30 : Concours amical de pétanque
en doublettes**

**23h : Concert pop-rock
avec le groupe Serial Zikeurs**

DIMANCHE 30 JUIN

**12h : Apéritif offert à la population
sur la place du Cluzel**

**19h : Apéro-grillades ouvert à tous, animé par
le groupe The Bloody Guys**

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles des Amis de la Bibliothèque de Labastide-Marnhac vous accueillent le mercredi de 16h à 18h toute l'année, excepté pendant les vacances de Noël et le mois d'août. Les bénévoles déléguées à la section enfantine sont très actives et passent de nombreuses heures à organiser des ateliers avec les enfants de l'école. A l'instar des éditions précédentes, la bibliothèque participe encore cette année à l'opération "Premières Pages". Le module d'animation "Le manteau des mots" sera présenté aux maternelles les 18 et 21 mars. **La distribution du livre aux parents des nouveaux-nés de la commune se fera du 23 mars au 23 juin.**



Renseignement par mail :
biblio-labastidemarnhac@orange.fr
ou Tel : 06 70 00 49 54

LE FOLK CLUB DE CAHORS

Chaque dernier vendredi du mois, les murs de la Salle des Gardes du Château de Labastide-Marnhac résonnent au son de la musique. Le Folk Club de Cahors y organise un concert mensuel autour d'un verre et d'une collation. En 2019, le club continue à proposer des soirées avec au programme de la bonne musique associée à une bonne dose d'humour, mélangeant allégrement les talents locaux et les vedettes d'ailleurs, le tout animé "con brio" par Michel Griffin.

Le prix d'entrée est de 10 € ; pour chaque soirée, les portes s'ouvrent à 20h pour un démarrage à 20h30.



La Britannique Neil Innes avec le duo local Rag Mama Rag au Folk Club de Cahors à Labastide-Marnhac en août 2018.

PROGRAMME 2019 (réservation au 06 86 06 85 83)

Vendredi 31 mai

Les créations New-Yorkaises de Tildon Krautz

Vendredi 28 juin

Pop, Soul & Blues avec One-Deux (Bob Neal & Michel Herblin)

Vendredi 26 juillet

Vedette Britannique Angie Palmer

Vendredi 30 août

Les chansons d'amour originales de Emma Staël (+ Claude Préchac)

Vendredi 27 septembre

Folk, Rock & Blues avec Crossfire

Vendredi 25 octobre

Jazz Trio (piano, batterie, chant et contre-basse avec Coco Correch)

Vendredi 29 novembre : Musiques acoustiques d'ici et d'ailleurs (violon, guitare & deux voix) - Baldango

Plus de renseignements sur sa chaîne YouTube www.YouTube.com/FolkClubCahors et www.MichelGriffin.com/Folk.

FESTIVAL DE SAINT-CERE

Le mardi 6 août à 21h au château de Labastide-Marnhac, se produira le trio à cordes composé de Gaspard Thomas (piano), Marie Kuchinski (alto) et Robin Defives (violoncelle).

Ces trois musiciens, habitués du Festival de Saint-Céré proposent un programme rarement joué dans cette configuration piano, alto et violoncelle. Un moment musical à ne pas rater...

Au programme :

Sonate Arpeggione en la mineur D.821 (version pour alto et piano) - F. Schubert ;

Sonate n°3 pour violoncelle et piano en La majeur, op.69 - Beethoven ;

Duo "Pour deux lunettes obligées" Beethoven ;

Trio en La mineur op.114 (transcription pour alto, violoncelle et piano) - J. Brahms.



Tarifs 5-16€

www.festival-saint-cere.com

Tel : 05 65 38 28 08

NAISSANCES 2018

ASTRUC Louis, Léon	né le 6 août
BRACONNIER Nathan, Samuel,	né le 3 mai
CAMPOSET Jules,	né le 29 août
COUERBE CAHUC Théo, Maé,	né le 2 mai
DELSÉRIÈS Apolline, Marie, Émy,	née le 29 avril
FERREIRA DEJONGHE Zoé, Christie,	née le 26 février
LANGLES Lola, Giulia,	née le 16 août
LEYMAT Paulin,	né le 1 octobre
MABILLI Neyia, Christine, Martine,	née le 31 janvier
MAURY Soan, Sacha,	né le 16 novembre
RAYNALDY Laël, Robin,	né le 12 avril
SABRAZAT Tom,	né le 19 janvier
TAURAND Manon, Jeanne, Célestine,	née le 18 septembre
TITARD GILLES Lucas, Rayan, Jean, Angel,	né le 27 août
VERDIER Owen, Benjamin, Jean-Baptiste,	né le 25 décembre



MARIAGES 2018

GUIGNONNET Florian et EUSTACHE Aurélie,	mariés le 19 mai
KIMMEL Julien et LEGRIS Hugoline,	mariés le 30 juin
MERA MELO Walter et SOULIÉ Charlotte,	mariés le 21 juillet
CHARBONNEL Bastien et LE CORVEC Anne,	mariés le 4 août
FURLAN Rodolphe et BEDAT Tiffany,	mariés le 4 août
TORNEL Mathieu et ANSEL Sarah,	mariés le 11 août
THOREZ Ghislain et BRISSON Florence,	mariés le 18 août
LALBERTIE Stéphane et BOSCH Vanessa,	mariés le 8 septembre

DÉCÈS 2018

IMBERT veuve CLUZEL Maria, Jacqueline, Juliette,	décédée le 4 janvier
PELRAT Régis, Gilles, Alain,	décédé le 27 février
BÉDRINES veuve BRUGIDOU Juliette, Irène,	décédée le 8 mars
DUVERNOY Christèle, Claude, Sylviane,	décédée le 22 juin
BÉDOUET Gérard, Albert, Henri,	décédé le 25 juillet
DA SILVA Mario, Fernando,	décédé le 21 novembre

